

Délibération

**Modification du Règlement intérieur sur les procédures et les  
passations des marchés publics  
de la Chambre de commerce et d'industrie Rochefort et Saintonge**

Le décret n°2015-1163 du 17 septembre 2015 est venu modifier certains seuils du Code des Marchés Publics.

Le règlement intérieur de la CCI Rochefort et Saintonge a fait l'objet de modifications.

En conséquence, le règlement intérieur sur les procédures et les passations des marchés publics doit être modifié pour tenir compte des relèvements des seuils de procédures.

***L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur ce règlement intérieur  
(Cf. tableau ci-après)***

CCI Rochefort et Saintonge

**DELIBERATION** soumise à l'Assemblée générale, réunie le 3 décembre 2015, à Rochefort

Nombre de membres élus en exercice	27
Nombre minimum de membres titulaires pour atteindre le quorum	14
Nombre de membres élus présents	20
Nombre de votants	20
Nombre de voix POUR	20
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Roland CAILLET

Vice-président Secrétaire

Jean-Claude DEVAUNE

Président